

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉROS 757-4

Aux personnes intéressées par le projet de règlement numéro 757-4

PRENEZ AVIS de ce qui suit :

1. Lors de sa séance ordinaire tenue le 18 octobre 2022, le conseil a adopté le projet de règlement suivant :
 - Projet de règlement numéro 757-4 modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 757, tel qu'amendé.
L'objet du présent règlement est de rendre l'obligation d'entretien d'une rue publique par une autorité publique dans le cadre des conditions de délivrance du permis de construction.
2. Le projet de règlement 757-4 ne contient pas de dispositions susceptibles d'approbation référendaire.
3. Le projet de règlement 757-4 concerne l'ensemble des zones de la municipalité.
4. Une assemblée publique de consultation aura lieu lundi le 7 novembre, de 18 h à 19h, à la salle publique des délibérations du conseil située au 6850, chemin Montauban, Saint-Damien. Au cours de cette assemblée, le maire ou toute autre personne qu'il pourra désigner, expliquera les projets de règlements plus haut cités ainsi que les conséquences de leur adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
5. Le projet de règlement numéro 757-4 peut être consulté au bureau municipal situé au 6850, chemin Montauban, Saint-Damien, durant les heures régulières d'ouverture, et peut également être consulté sur le site Internet à l'adresse suivante www.st-damien.com

Donné à Saint-Damien, ce 31 octobre 2022

Hugo Allaire, MAP, Adm. A.
Directeur général et greffier-trésorier

CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT
NUMÉRO 757-4

Certificat de publication

Je, soussigné, Hugo Allaire, directeur général et greffier-trésorier, déclare que l'avis public ci-annexé a été dûment publié en affichant une copie au bureau municipal, au dépanneur le Rendez-vous et des Brises, au Marché Métro ainsi que sur le site Internet de la municipalité, le 31 octobre 2022.

Donné à Saint-Damien, ce 31 octobre 2022.

Hugo Allaire, MAP, Adm. A.
Directeur général et greffier-trésorier